

APRG

Compte-rendu de l'Assemblée générale du 26 septembre 2006

1.- Accueil et salutations

La présidente salue cordialement les 10 membres présents. 11 membres se sont excusés.

La présidente excuse l'absence de Muriel Bourgon et le retard annoncé de Sophie Roos Baton.

Depuis sa fondation, l'APRG a tenu son Assemblée générale dans toutes les communes de la région du Gibloux , la dernière étant celle du Glèbe qui accueille ce soir l'Assemblée Générale 2006 à Rueyres-St-Laurent. Durant cette année, l'APRG terminera son premier « cycle »

2.- Ordre du jour

L'ordre du jour proposé est accepté.

3.- Procès-verbal de la dernière assemblée

Ce procès-verbal est accepté avec remerciements à son auteure.

4.- Rapport d'activités 2005-2006 et programme d'activités 2006-2007

4.1.- Rapport d'activités 2005-2006

Les points forts de l'année écoulée ont été les suivantes :

- le cours « Apprendre à apprendre » pour les élèves de 2^{ème} et de 3^{ème} du CO ;
- le cours « Apprendre à apprendre » pour les surveillants des devoirs accompagnés ;
- une plus grande synergie dans la collaboration avec les commissions scolaires ;
- la création du flyers qui permet à l'association d'améliorer sa visibilité et son identité.

Les autres activités ont été les devoirs accompagnés, « à pied à l'école à Farvagny », la soirée « A la découverte du blaireau » pour les enfants, 1 cours pallas pour les filles du CO, la conférence organisée par l'APRG au début novembre 2005 sur le thème « Comment accompagner les enfants face à la perte » et la coordination avec la FAPAF (= association faîtière des associations fribourgeoises de parents).

Environ 50 enfants ont bénéficié des devoirs accompagnés. Cette activité est déficitaire. Il y avait en effet parfois seulement 2 élèves par groupe au lieu du minimum de 3 élèves préalablement décidé. Cela a été un choix délibéré du comité, de permettre à ses enfants de rester aux devoirs accompagnés. Il s'agira cependant de corriger cette situation en 2006-2007.

Un point faible est soulevé, à savoir, la très faible participation à la conférence de novembre 2005. Ce manque de participation est en partie dû à une information préalable insuffisante, qu'il s'agira d'améliorer lors de manifestations futures.

Le rapport d'activités est accepté par l'Assemblée.

4.2.- Programme d'activités pour l'année 2006-2007

Les activités déjà planifiées sont les suivantes :

- les devoirs accompagnés, à Posieux, Corpataux, Rossens.
- la préparation d'un cours d'auto-défense qui commencera en automne 2007 pour les élèves des écoles primaires et du CO.
- le cours « Apprendre à apprendre 1 » pour les parents dès janvier 2007 ;
- le cours « Apprendre à apprendre » pour les élèves du CO qui débutera la semaine prochaine.

Concernant les devoirs accompagnés, les tarifs ont été légèrement augmentés afin d'éviter un déficit de l'activité en 2006-2007.

Les cours « Apprendre à apprendre » devront également être autofinancés.

Une membre propose que le cours « Apprendre à apprendre » pour les élèves du CO soit ouvert non seulement aux élèves de 2^{ème} et de 3^{ème} année du CO, mais également aux élèves de 1^{ère} année. Le comité prend note de la proposition et y réfléchira.

Le comité a prévu de rencontrer le comité de l'association des parents de la Glâne et de relancer l'action « A pied à l'école ». Il cherche à élargir au maximum la palette des activités. Cet élargissement contribue d'ailleurs entre autres à augmenter le nombre de membres. Le comité formule l'espoir que les devoirs accompagnés puissent un jour être organisés à Estavayer-Le-Gibloux. Il espère également développer ses contacts avec les parents de la commune du Glève.

Le programme d'activités est accepté par l'assemblée.

5.- Présentation des comptes 2005-2006

Les comptes sont présentés par Claude Spicher, caissier de l'association. L'exercice 2005-2006 se solde par un déficit de Fr 2527.60 car comme déjà dit les devoirs accompagnés n'ont pas été auto-financés.

6.- Rapport des vérificateurs de comptes

Les vérificateurs des comptes, Bernadette Schaub et Christian Seydoux, lisent leur rapport et constatent que les comptes ont été tenus avec rigueur. Ils proposent à l'Assemblée d'en donner décharge au caissier et au comité.

7.- Acceptation des comptes 2005-2006

Les comptes sont acceptés par l'Assemblée.

8.- Présentation et acceptation du budget 2006-2007

Le budget 2006-2007 ne devrait pas avoir un déficit excédant 250.-

Pour les devoirs accompagnés, les parents en difficulté financière sont invités à demander une aide financière à la commune ou au service social. Le comité est d'accord de soutenir de telles démarches.

Il est à noter que les locaux dont l'APRG a besoin pour ses diverses activités sont mis gratuitement à disposition par les communes, il s'agit d'une aide financière indirecte non négligeable. Par contre les communes n'accordent aucune aide financière directe.

Un membre demande si les devoirs accompagnés ne pourraient pas être combinés avec un accueil extrascolaire de manière à ce que les enfants soient pris en charge jusqu'à l'heure où les parents rentrent du travail. Un autre participant explique que l'accueil extrascolaire va démarrer tôt ou tard dans toutes les localités, mais que c'est une structure lourde qu'une association comme l'APRG ne peut pas porter. Le rôle de l'APRG consiste plutôt à garder la vue d'ensemble sur tout ce qui a trait aux enfants et à interroger les communes et les commissions scolaires de manière à garantir un développement harmonieux de toutes ces activités. L'APRG doit donc jouer un rôle réel de coordination.

Le budget 2006-2007 est approuvé par l'Assemblée.

9.- Cotisation annuelle 2006-2007

Cette cotisation reste inchangée, à savoir Fr. 30.- par membre.

10.. Démissions et nominations au sein du comité

Deux membres du comité ont démissionné, il s'agit de Mme Sophie Roos-Baton et de Mme Valérie Roos. Il faut toutefois noter qu'elles continuent de s'engager pour l'APRG, Mme Sophie Roos-Baton pour la rédaction de la Gazette et Mme Valérie Roos pour l'entretien du site internet.

Mme Corinne Morgenegg d'Ecuvillens, s'est proposée pour être membre du comité, elle est élue par acclamation.

11.- Nomination d'un suppléant vérificateur des comptes

Vérificateurs 2006-2007 = Christian Seydoux (Posieux) et Suzanne Angéloz (Farvagny)
Vérificatrice suppléante = Catherine Progin (Vuisternens).

12.- Divers

Le site internet fait l'objet d'une réflexion. Chaque année quelques personnes prennent contact avec l'APRG grâce au site internet. Mais ce site est-il suffisamment dynamique ? Coûte-t-il trop cher à l'APRG ? Une adresse E-mail suffirait-elle si on n'a pas suffisamment de temps pour dynamiser le site ? Le comité va réfléchir à tout cela.

L'assemblée se termine à 21h10.

Elle est suivie par un passionnant exposé de Mr Pierre-Alain Vauthey sur le thème suivant: « Les récentes fouilles archéologiques à Estavayer-le-Gibloux ».

Maurice Clerc